

Berne, le 21 septembre 2021

Communiqué de presse

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	medias.bpa.ch

Baromètre de la sécurité dans le sport

Il est possible de rendre la pratique plus sûre

Dans la première édition de son «baromètre de la sécurité dans le sport», le BPA dresse un état des lieux de l'accidentalité et présente des mesures permettant de rendre la pratique du sport plus sûre. Ces mesures concernent tant le sportif lui-même que les infrastructures ou le cadre légal. Et selon le BPA, le potentiel de ces mesures systémiques est important et permettrait de réduire considérablement le nombre d'accidents graves.

Chaque année en Suisse, on dénombre 420 000 accidents de sport. Quelque 15 000 d'entre eux peuvent être considérés comme graves ou débouchent sur une rente d'invalidité. De plus, en moyenne 186 personnes par an subissent un accident mortel lors de la pratique d'un sport en Suisse, dont 54 touristes étrangers.

Mise en place de mesures systémiques à encourager

Au-delà de l'accidentalité, le premier baromètre de la sécurité dans le sport s'est intéressé aux mesures qui permettraient de réduire le nombre d'accidents. S'agissant des sportifs, le BPA s'est ainsi penché sur leurs comportements et les taux de port des équipements de protection individuelle. La très grande majorité des adeptes du ski, du snowboard ou du VTT portent un casque; nombreux sont aussi ceux qui renoncent à consommer de l'alcool avant de faire du football ou de se baigner. Le réglage annuel des fixations de ski, le port systématique du gilet de sauvetage sur les embarcations nautiques ou celui de protège-poignets à snowboard permettraient de réduire encore plus le risque de blessures graves.

La mise en place de mesures systémiques est également à encourager. Le BPA se féliciterait par exemple d'une adaptation des dispositions légales en matière de port du gilet de sauvetage chez les enfants de moins de 13 ans ou de l'intégration (et de la mise en œuvre) du «contrôle de sécurité aquatique» dans les différents plans d'études. Une meilleure application des standards de sécurité, élaborés notamment par le BPA, dans les snowparks, sur les pistes de luge ou de VTT permettrait également une pratique plus sûre de ces différents sports. Finalement, la prévention des accidents devrait être conceptuellement ancrée dans les activités des associations sportives.

Pratique sportive en augmentation

De manière générale, le nombre de blessés graves suite à des accidents de sport n'a cessé d'augmenter ces dernières années en Suisse. Le BPA explique cette tendance avant tout par l'augmentation de la pratique sportive au sein de la population mais aussi par la croissance démographique. «Le nombre de pratiquants, la durée et la fréquence de la pratique ont une grande influence sur le nombre de blessés. Ce n'est donc pas un hasard si environ la moitié des accidents graves sont recensés pour le ski, le football et la randonnée, qui comptent parmi les sports les plus régulièrement

pratiqués par les Suisses», relève Othmar Brügger, responsable Recherche Habitat et sport. La mise en place de ces mesures est par conséquent d'autant plus nécessaire.